

## REQUALIFICATION



# Parking souterrain Argence : la Ville approfondit le sujet

Le parking Argence est actuellement composé de 181 places. Le projet de parking souterrain est d'environ 400 places selon la Ville de Troyes. Photo Clément PIOT

La Ville ambitionne toujours de construire un parking souterrain à Argence dans le cadre de la requalification de l'axe gare-théâtre de Champagne. Elle veut toutefois s'assurer que le projet est réaliste, pertinent et conforme aux usages post-Covid des Troyens.

BENOÎT SOILLY

**C**onstruire un parking souterrain sous l'actuel parking de surface Argence, c'est l'ambition de la municipalité. En 2019, la Ville avait retenu le groupement d'entreprises Siaba Opusia comme maître d'ouvrage délégué pour ce projet.

#### LES TROYENS CONSULTÉS CETTE ANNÉE

Des études techniques ont été lancées pour déterminer la faisabilité du projet qui doit prendre en compte la présence de cours d'eau : « La Vièvre passe à cet endroit. Il faut la dévier », rappelle Dominique Boisseau, adjoint au maire de Troyes qui a mené la requalification du centre-ville depuis 20 ans. Si, techniquement, le projet semble réalisable (il serait rectangulaire et non pas circulaire comme le parking souterrain de la préfecture exploité depuis 2007), la Ville veut

s'assurer que tous les feux soient au vert avant d'appuyer sur le bouton.

**« Ce n'est pas juste un parking mais cela s'inscrit dans un projet de requalification globale de l'axe entre la gare et les quais »**  
Dominique Boisseau

Pour cela, elle souhaite consulter cette année les Troyens : « comme nous l'avons fait par le passé pour la requalification de la rue Émile-Zola », note l'élu. Et pas uniquement sur la pertinence de construire ce quatrième parking souterrain du centre-ville : « Ce n'est pas juste un parking, cela s'inscrit dans un projet de requalification plus globale de l'axe entre la gare et les quais », insiste Dominique Boisseau.

À l'image de ce qu'elle a entrepris depuis 1998, la municipalité souhaite redonner de l'espace aux piétons en faisant disparaître des places de stationnement. Dans le viseur, le parking payant du boulevard Gambetta qui occupe un large espace.

L'idée générale est de le supprimer pour élargir la chaussée afin de créer des voies dédiées aux bus et aux vélos. Ce qui permettrait en parallèle de délester la rue De-Gaulle des bus de la TCAT et de requalifier cet axe dans un triste état.

Ces places de stationnement en moins, ainsi que celles de l'actuel parking Argence en surface, seraient compensées par la création de ce nouvel ouvrage souterrain d'environ 400 places.

#### SATURATION DES PARKINGS ACTUELS, AVANT LA CRISE

En janvier 2020, la Ville avait justifié la pertinence de ce projet, très

critiqué par l'opposition de gauche, par la saturation des parkings existants : « En 2019, nous avons enregistré 516 heures de saturation. Cela correspond au temps où les automobilistes horaires, c'est-à-dire non abonnés, ne peuvent accéder aux parkings qui sont complets. (...) Il y a aussi le nombre de demandes d'abonnements en attente. Il y a 500 demandes qu'on ne peut satisfaire sur l'ensemble des parcs. Le délai est d'environ six mois pour bénéficier d'une place qui se libère. Ces demandes d'abonnements sont aussi croissantes : +32% en 2019 », développait à l'époque Isabelle Hélot-Couronne, adjointe chargée du stationnement désormais aux finances.

#### NOUVELLES HABITUDES DE TRAVAIL

C'était avant la crise du Covid-19 et les nouvelles habitudes des Troyens. Les élus regardent notamment de près l'évolution du télétra-

vail. Car un salarié derrière son ordinateur sur la table de son salon n'a plus aucun intérêt à prendre un abonnement parking du centre-ville.

#### Le télétravail peut-il remettre le projet en cause ?

Ce contexte pourrait-il remettre en cause le bien-fondé de cet ouvrage coûteux sachant que le budget de la Ville reste plombé par les efforts liés à la crise sanitaire ?

#### INVESTISSEMENTS DÉCALÉS

Le maire François Baroin a déjà prévenu que certains investissements seraient décalés dans le temps : « C'est un projet qui pourrait courir sur deux mandats », complète Dominique Boisseau, qui emploie encore prudemment le conditionnel. ■